



Conseil de sécurité

Soixante et unième année

5443^e séance

Mercredi 24 mai 2006, à 15 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Ikouebe	(Congo)
<i>Membres :</i>	Argentine	M. Mayoral
	Chine	M. Zhang Yishan
	Danemark	M. Faaborg-Andersen
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Wolcott Sanders
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. de La Sablière
	Ghana	M. Christian
	Grèce	M. Vassilakis
	Japon	M. Oshima
	Pérou	M. de Rivero
	Qatar	Sheikha Almayasa bint Hamad Al-Thani
	République-Unie de Tanzanie	M. Mahiga
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Emyr Jones Parry
	Slovaquie	M. Burian

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 15 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Ibrahim Gambari, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Ibrahim Gambari, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques. Je lui donne à présent la parole.

M. Gambari (*parle en anglais*) : Encore une fois, le Moyen-Orient se trouve à la croisée des chemins, mais, au lieu d'avoir une seule intersection, nous en avons plusieurs, et même si les problèmes ne sont pas à proprement parler interdépendants, chacun d'entre eux influe sur les autres de manières qui sont difficiles à prévoir. Sur la scène israélo-palestinienne, la prise de contrôle par le Hamas de l'Autorité palestinienne, les tensions entre factions à Gaza et le nouveau Gouvernement israélien constituent pour la communauté internationale un nouvel ensemble de défis à relever et d'occasions à saisir, mais ont également créé une situation humanitaire grave dans les territoires palestiniens occupés. Par ailleurs, la situation entre la Syrie et le Liban continue d'être préoccupante, et bien que le dialogue national au Liban se poursuive, les tensions bilatérales et nationales restent présentes. Et la situation en Iran et en Iraq, bien qu'elle ne soit pas le sujet de cet exposé, a également des répercussions sur la paix et la stabilité au Moyen-Orient.

Je commencerai d'abord par la situation en Israël et en Palestine avant de passer au Liban et de faire d'autres remarques d'ordre plus général.

J'évoquerai en premier lieu la situation financière et humanitaire dans le territoire palestinien occupé, où les salaires officiels n'ont pas été versés aux quelque 155 000 employés du secteur public depuis la fin de février. Ces salaires constituent 25 % de l'économie palestinienne et font vivre un million de personnes environ. Les bénéficiaires fournissent l'essentiel des services de santé, d'enseignement et autres, y compris la sécurité, au peuple palestinien. Les prévisions à plus long terme laissent entrevoir une augmentation importante de la pauvreté et des taux de chômage si les tendances actuelles se maintiennent.

Le 9 mai, le Quatuor a tenu des débats sur ces questions notamment, ici au Siège de l'ONU, débats auxquels les ministres des affaires étrangères de l'Égypte, de la Jordanie et de l'Arabie saoudite ont apporté leurs contributions en leur qualité de partenaires régionaux. Cette réunion a mis en lumière les retombées régionales de la crise actuelle, et de ce fait, le Quatuor a exprimé ses vives préoccupations face à la dégradation de la situation.

Premièrement, le Quatuor a souligné que les efforts internationaux déployés pour aider le peuple palestinien ne dispensent pas le Gouvernement de l'Autorité palestinienne de ses responsabilités, telles qu'énoncées dans les accords signés. Le Gouvernement de l'Autorité palestinienne s'est entendu dire par les membres donateurs du Quatuor que son attachement aux principes définis par le Quatuor – lors de la réunion qu'il a tenue à Londres le 30 janvier – préparerait la voie au rétablissement d'une aide directe.

Deuxièmement, le Quatuor s'est déclaré prêt à approuver un mécanisme international temporaire, que l'Union européenne mettrait en place, qui serait limité dans son champ d'action et sa durée, fonctionnerait dans la plus grande transparence, serait tenu de rendre des comptes et assurerait la prestation directe de l'aide destinée au peuple palestinien. S'il est satisfait à ces critères, ce mécanisme international temporaire commencera à fonctionner aussi rapidement que possible et fera l'objet d'un examen au bout de trois mois.

Compte tenu des circonstances exceptionnelles qui règnent dans le territoire palestinien occupé, il est difficile de distinguer les rôles des différents acteurs chargés de répondre aux besoins fondamentaux. C'est pourquoi, le Secrétaire général forme l'espoir que le champ d'action de ce mécanisme sera aussi large et aussi non discriminatoire que possible. L'ONU accorde

un appui sans réserve aux efforts déployés par l'Union européenne pour mettre en place ce mécanisme et prend part aux discussions y relatives qui se déroulent à Bruxelles aujourd'hui, discussions qui porteront principalement sur la nécessité d'agir rapidement, de faire preuve de flexibilité et de remédier à la crise que connaît le secteur bancaire.

Troisièmement, le Quatuor a exhorté Israël à prendre des mesures pour améliorer la situation humanitaire du peuple palestinien. Israël a, dans le territoire palestinien occupé, des responsabilités et des obligations, telles qu'énoncées dans les accords précédents.

La plus grande partie du manque à gagner dont pâtit le budget mensuel de l'Autorité palestinienne est la taxe sur la valeur ajoutée et les droits de douane qu'Israël a cessé de lui transférer depuis trois mois consécutifs. Nous prenons note de la décision positive prise par le Cabinet israélien, le 21 mai, de consacrer environ 11 millions de dollars de ces fonds au secteur de la santé, en plus de l'engagement pris par le Premier Ministre Olmert de remédier aux problèmes humanitaires, en particulier les questions sanitaires, dans le territoire palestinien occupé. Nous encourageons le Gouvernement israélien à faire fond sur cette mesure et à trouver un moyen de transférer l'intégralité du solde mensuel de la taxe sur la valeur ajoutée et des recettes douanières. Cette somme constitue un tiers du budget de l'Autorité palestinienne, et il est indispensable qu'elle lui soit transférée au plus vite.

Quatrièmement, le Quatuor a demandé qu'il soit répondu d'urgence aux demandes d'aide formulées par des organisations internationales, en particulier les organismes des Nations Unies. Un appel global révisé relatif aux nouveaux besoins humanitaires des Palestiniens compte tenu des nouvelles circonstances sera lancé dans le courant de ce mois, et il est également demandé aux donateurs d'appuyer les activités d'urgence que mènent actuellement l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

Je passe maintenant aux conditions de sécurité. Ce mois-ci, cinq Israéliens ont été blessés à la suite d'actes de violence commis par des Palestiniens. Aucun Israélien n'a été tué, bien qu'un Israélien et un adolescent américain soient morts des suites de blessures qu'ils avaient subies lors de l'attentat-suicide commis à Tel-Aviv, le mois dernier.

Côté palestinien, on recense ce mois-ci 45 personnes tuées, dont au moins deux enfants, et 180 blessés. Parmi ces victimes palestiniennes, 10 sont mortes et au moins 33 autres ont été blessées dans les combats entre Palestiniens, au cours desquels a également péri, il y a quelques jours à Gaza, un employé du Gouvernement jordanien. Ces luttes intestines ont désormais atteint des proportions alarmantes, surtout à Gaza.

Nous avons récemment signalé que le Président Abbas avait procédé à des nominations à des postes clés du secteur de la sécurité, notamment au sein du Ministère de l'intérieur, à la suite de quoi le Gouvernement avait annoncé la création d'une nouvelle force de sécurité placée sous le contrôle du Ministère de l'intérieur. Bien que le Président Abbas ait qualifié cette initiative d'illégale, le Ministre de l'intérieur Siam a déployé 3 000 hommes armés dans Gaza le 17 mai. Le Président a riposté en ordonnant à toutes les forces de police de renforcer leurs effectifs dans la bande de Gaza. Des affrontements ont alors éclaté entre la police de l'Autorité palestinienne et la nouvelle force de sécurité dirigée par le Hamas. Quelques jours plus tard, le responsable du renseignement, Tareq Abu Rajab, a été gravement blessé dans une explosion. Les incidents se multiplient, avec, il y a quelques heures encore, l'assassinat du chef de la sécurité préventive, Nabil Hodhod, dans le centre de Gaza. La situation reste extrêmement explosive. Nous saluons et encourageons les efforts actuellement faits par l'Égypte pour apaiser les tensions. Nous engageons tous ceux disposant d'une influence à suivre cet exemple.

La Jordanie a annoncé la découverte, par ses services de sécurité, d'une cache de roquettes de longue portée de type Katioucha que le Hamas se destinait à employer contre de hauts responsables jordaniens. Le Président Abbas s'est déclaré vivement préoccupé par ces allégations, qui ont été démenties par les dirigeants du Hamas. Le 26 avril, deux membres d'une mission d'assistance européenne ont été légèrement blessés à Rafah dans une attaque lancée par des militants palestiniens. L'attaque a été condamnée par le cabinet du Président Abbas et par le Ministère de l'intérieur.

Le Gouvernement israélien a enregistré 81 attaques contre son territoire. Au moins 40 d'entre elles auraient impliqué des tirs de roquettes et de mortier en provenance de Gaza. Elles n'auraient fait aucune victime mais auraient endommagé des installations.

Israël a riposté en pilonnant les sites d'où les tirs ont été effectués. Il demeure essentiel que l'Autorité palestinienne entende l'appel du Quatuor, qui l'enjoint de prendre des mesures décisives contre le terrorisme et de mettre fin à la violence.

Un haut commandant militaire du Hamas, accusé d'être à l'origine d'un grand nombre d'attaques dirigées contre des civils israéliens, a été arrêté hier en Cisjordanie par les forces de sécurité israéliennes. Dans les opérations qu'il a menées ce mois-ci, Israël a, notamment, tué cinq militants présumés le 5 mai à Gaza, sept le 14 mai dans le nord de la Cisjordanie et, le 20 mai à Gaza, un chef de file du Jihad islamique. Au cours de cette dernière attaque, un garçon, sa mère et sa grand-mère ont trouvé la mort, tandis qu'un enfant de trois ans a été blessé. Ces dommages indirects justifient qu'Israël cesse les exécutions ciblées pour faire preuve de retenue et réfléchir aux conséquences potentielles de ses actions sur les civils, comme le lui demande le Quatuor. On vient d'apprendre aujourd'hui aux informations que deux Palestiniens ont été tués et plusieurs dizaines blessés dans les escarmouches qui ont éclaté dans le centre de Ramallah entre des soldats des forces de défense israéliennes et des Palestiniens, alors que les soldats israéliens venaient d'entrer dans la ville pour appréhender des militants présumés.

Concernant les bouclages, la barrière et les activités de peuplement, le Quatuor a exhorté les deux parties à prendre des mesures concrètes pour s'acquitter des obligations contractées aux termes de l'Accord réglant les déplacements et le passage. Le point de passage de Karni, qui relie Israël et Gaza, a été fermé la moitié du temps où il devait fonctionner selon le calendrier établi pour 2006. L'ONU et d'autres acteurs doivent faire face à un durcissement constant des restrictions imposées par Israël sur les déplacements de personnes en provenance et à destination de Gaza ainsi que sur l'acheminement des biens humanitaires transitant par Karni, alors qu'Israël affiche sa volonté de soutenir l'expansion des opérations des Nations Unies.

Les autorités israéliennes compétentes se sont montrées sensibles à ces difficultés. Karni a été ouvert de façon que des vivres soient importés en quantités suffisantes pour éviter une crise de l'offre alimentaire ce mois-ci. En revanche, les exportations de produits agricoles ont été limitées, ce qui a occasionné des pertes de l'ordre de 9,5 millions de dollars depuis le début de la saison. Nous nous sommes réjouis de la

décision, prise le 17 mai, par le nouveau Ministre israélien de la défense, M. Peretz, de rouvrir Karni dans les deux sens. Malheureusement, l'exécution de cette décision a été suspendue peu de temps après. Nous espérons que cette mesure sera reconsidérée.

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires compte désormais 515 obstacles physiques en Cisjordanie, contre 476 le mois dernier. Un système de permis rend très difficile tout déplacement dans la vallée du Jourdain, limite l'accès aux zones enclavées entre la Ligne verte et la barrière et bloque les déplacements entre différents secteurs de Cisjordanie.

Le Quatuor a également déclaré le 9 mai que les parties devaient s'abstenir de prendre des mesures unilatérales susceptibles de compromettre les questions du statut définitif, et il s'est déclaré inquiet par l'expansion des colonies ainsi que par le tracé de la barrière. Cependant, le 26 avril, le Premier Ministre Olmert a annoncé son intention d'accélérer les travaux d'édification de la barrière et d'achever la portion entourant Jérusalem avant la fin de l'année. Le Gouvernement israélien a confirmé son attachement à la construction de la barrière et a entériné un ensemble de modifications du tracé dans les secteurs du nord de la Cisjordanie et de Jérusalem. Dans le même temps, l'installation des colonies israéliennes se poursuit. Le Ministère de la défense a récemment autorisé l'expansion de quatre colonies de Cisjordanie au nord et au sud de Jérusalem ainsi que dans la vallée du Jourdain. Par ailleurs, le Ministre de la défense Peretz a prolongé le délai d'exécution des ordres d'évacuation antérieurement décidés au sujet de 12 colonies avancées, tout en déclarant que le Gouvernement comptait agir à propos de « l'évacuation des avant-postes illégaux ».

Passant à présent à l'évolution de la situation politique, je voudrais faire observer que, le 9 mai, le Quatuor a salué l'adhésion sans faille du Président Abbas à un programme de paix, confirmée dans une lettre adressée au Quatuor juste avant sa réunion. Le Quatuor s'est dit une nouvelle fois gravement préoccupé par l'incapacité du Gouvernement de l'Autorité palestinienne d'adopter le principe de la non-violence, à reconnaître Israël et à accepter les accords et obligations antérieurs.

Un dialogue national palestinien s'ouvrira demain dans les villes de Ramallah et de Gaza, à l'aide d'un système de transmission audiovisuelle. Quelque 500

représentants de tous les partis politiques, de la société civile, du secteur privé, de l'Autorité palestinienne et de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) y participeront. Il vise, notamment, à renforcer l'unité nationale, à trouver des moyens de remédier à la situation actuelle, qui est très critique, et à dynamiser l'OLP. Le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient a engagé les différents acteurs de la scène politique palestinienne à forger, à travers le dialogue, un consensus positif sur la voie à suivre.

Signe précurseur d'un tel dialogue, les prisonniers politiques palestiniens détenus par Israël, parmi lesquels figurent des membres haut placés du Fatah et du Hamas, ont annoncé, le 10 mai, la conclusion d'un accord sur les principes communs de l'action et du dialogue à engager au niveau national. Il parle de créer un État palestinien le long des frontières du 4 juin 1967; il qualifie l'OLP de seul représentant légitime du peuple palestinien; il indique que les mesures politiques doivent se fonder sur la légitimité arabe et les résolutions de l'ONU; et il énonce que la résistance contre l'occupation israélienne doit se limiter aux frontières de 1967. Ce document a été entériné par le Président Abbas. La réaction du Gouvernement de l'Autorité palestinienne dirigé par le Hamas a été beaucoup plus réservée.

Côté israélien, le Premier Ministre Olmert a présenté son gouvernement de coalition à la Knesset le 4 mai. Sa ligne directrice consiste, notamment, à œuvrer à dessiner les frontières permanentes d'Israël et à

« y aboutir par la voie des négociations et d'un accord avec les Palestiniens, sur la base de la reconnaissance mutuelle, des accords signés, des principes de la Feuille de route, de l'arrêt de la violence et du désarmement des organisations terroristes ».

Le Quatuor a applaudi à l'appel lancé par le Premier Ministre en faveur de négociations avec un partenaire palestinien attaché aux principes de la Feuille de route. Il convient à cet égard de saluer la rencontre entre le Président Abbas et le Ministre israélien des affaires étrangères, M. Livni, lors du Forum économique mondial tenu à Charm el-Cheikh, le week-end dernier, ainsi que l'accord conclu pour préparer minutieusement la rencontre du Président avec le Premier Ministre Olmert.

Comme de nombreux membres l'auront lu, le Premier Ministre Olmert a rencontré le Président Bush

hier, à Washington. Tout en signalant qu'il comptait « épuiser tous les moyens possibles d'agir en faveur de la paix avec les Palestiniens », le Premier Ministre Olmert a fait observer que si Israël concluait à l'impossibilité de progresser sur cette voie, il se verrait « contraint d'essayer un autre chemin », qui impliquerait que les colonies ne faisant pas partie des grandes implantations situées en Cisjordanie seraient démantelées tandis que les centres à forte concentration de population « resteraient sous contrôle israélien et seraient rattachés à l'État d'Israël aux termes de l'accord sur le statut définitif ».

Le Président Bush a encouragé le Premier Ministre Olmert à tendre la main au Président Abbas et a déclaré qu'« un accord négocié sur le statut final » servirait au mieux la paix. Le Président Bush a également indiqué qu'un accord sur le statut final, quel qu'il soit, ne pourrait être conclu que sur la base de « changements mutuellement convenus ». Nous appuyons la nécessité de parvenir à un résultat négocié et demandons à cet égard à toutes les parties de prendre part à un dialogue de fond dès que possible.

S'agissant du Liban, la situation le long de la Ligne bleue, quoique tendue, est calme. Il y a eu 20 violations aériennes par Israël, par rapport aux trois derniers mois. Nous continuons de demander instamment à toutes les parties de respecter pleinement la Ligne bleue. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Liban a rappelé à tous ses interlocuteurs la nécessité de prendre les mesures qu'il convient pour atténuer les tensions.

Le 2 mai, le Liban a appelé au retrait d'un certain nombre de barrages de sable et de postes de police des frontières que la Syrie avait établis à proximité des villes libanaises de Ras Baalbeck et Aarsal, apparemment dans le but de mettre un frein aux activités de contrebande dans la région. À l'issue de négociations bilatérales, le retrait d'un certain nombre de postes a commencé. Ce fait montre que des progrès peuvent être faits sur la base de consultations bilatérales directes entre le Liban et la Syrie, et renforce la nécessité de délimiter les frontières des deux pays.

Le 17 mai, des unités de l'armée libanaise se sont affrontées aux membres d'une faction armée palestinienne basée à l'extérieur des camps de réfugiés dans la partie occidentale de la vallée de la Bekaa. Selon les informations recueillies, un soldat libanais et un Palestinien armé ont été blessés. Un soldat libanais

a également été momentanément détenu par un groupe palestinien. Cet incident met en lumière l'importance de mettre en œuvre la décision prise dans le cadre du Dialogue national tendant à désarmer dans un délai de six mois toutes les factions palestiniennes se trouvant à l'extérieur des camps.

Au Liban, les sixième et septième séries du Dialogue national se sont respectivement déroulées les 28 avril et 16 mai. Bien que l'on ne soit parvenu à aucune décision, la question de la présidence a fait l'objet de discussions lors des deux séries. Les participants ont donc mis de côté la question de la présidence et entamé un débat sur les armes du Hezbollah et sur la mise au point d'une stratégie de défense nationale. Ces questions seront examinées lors de la prochaine tenue du Dialogue le 8 juin. Nous saluons et encourageons l'intention déclarée des dirigeants libanais de poursuivre le Dialogue national qui permettra d'aborder au mieux les questions cruciales auxquelles fait face le pays, et nous nous félicitons de l'appui des voisins du Liban à cette initiative importante.

M. Roed-Larsen a séparément rendu compte au Conseil de l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité, et le Conseil a récemment adopté la résolution 1680 (2006) touchant la nécessité pour les parties concernées de prendre des mesures supplémentaires. En outre, les membres savent que Serge Brammertz de la Commission d'enquête internationale des Nations Unies présentera son rapport intérimaire au Conseil au début de juin.

L'exemple que donnent les Libanais par leur participation au Dialogue national est excellent, et le dialogue à venir en Palestine pourrait être un autre exemple de participation constructive des parties prenantes à l'examen de questions d'une importance cruciale. Les parties palestiniennes doivent mettre tout en œuvre pour éviter que la situation ne s'aggrave davantage. Le dialogue national constitue une occasion

de réévaluer les buts et les institutions que partagent tous les Palestiniens et de s'entendre sur les moyens de rechercher un règlement négocié du conflit prévoyant deux États le long des lignes définies par la Feuille de route. Nous espérons sincèrement que ce dialogue deviendra une voie de communication et un moyen de conciliation.

Nous réaffirmons également l'importance capitale des négociations pour l'avenir du processus politique entre Israël et les Palestiniens. Des initiatives unilatérales ne peuvent tout simplement pas résoudre les questions telles que la frontière entre l'État d'Israël et un État palestinien futur, qui doit être convenu d'un commun accord. Après tout, nous parlons ici des frontières de deux États, et non d'un. Toute modification des lignes de démarcation de 1967 ne saurait être décidée que par un accord négocié. À cet égard, nous nous félicitons de la tenue de la réunion la semaine dernière et de l'intention des deux parties d'œuvrer ensemble à ces questions absolument cruciales et difficiles. Ce n'est que par la négociation qu'une solution prévoyant deux États sera trouvée, et sa concrétisation sera une contribution importante au maintien d'une paix et d'une sécurité durables dans la région. Nous, au Conseil et au-delà, y compris l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale dans son ensemble, y sommes tous attachés.

Le Président : Je remercie M. Gambari de son exposé.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 15 h 35.